

PRISE DE NOTES

RÉDIGE VOS COMPTES RENDUS

Ces extraits de procès-verbaux correspondent à 3 minutes de discussion.

Retranscription style direct (11 pages de compte rendu par heure de réunion)

1. Quelles sont les mesures prises face aux fortes chaleurs ?

Monsieur Ressources Humaines : Des mesures seront mises en place suite aux fortes températures prévues ces prochains jours. Nous allons atteindre les 40 degrés jeudi après-midi. Ce sera du jamais vu. Nous procéderons donc, je vous le dis, à une distribution d'eau dès 9h. Les pauses seront également allongées de 5 minutes, tant le matin que l'après-midi. Le taux d'humidité est également très élevé. Toutes les mesures de précaution seront donc prises. Nous envisageons d'ailleurs de décaler les horaires de travail lors des prochaines semaines, quitte à commencer 1 heure plus tôt le matin. Il faut être vigilant sur ce point. Nous ne pouvons pas nous permettre de prendre le moindre risque.

Monsieur Y (CSE) : Ne pas vous permettre de prendre le moindre risque, vous dites ? C'est en contradiction avec ce que vous faites. Les températures étaient déjà très élevées la semaine dernière, et vous n'avez pas allongé les pauses. Les salariés ne travaillent pas dans de bonnes conditions. Ne vous étonnez pas que la production en subisse les conséquences. Nous sommes déjà dans une situation difficile en termes de productivité, alors ne vous étonnez pas que cela ne marche pas.

Monsieur Ressources Humaines : Nous respectons les normes en vigueur. Nous avons toujours procédé de la sorte. Les pauses seront allongées, et une distribution d'eau se fera le matin. Nous sommes loin de ne pas être attentif à la situation.

Monsieur Y (CSE) : Nos bâtiments ne sont malheureusement pas adaptés à ces températures. Ces fortes chaleurs risquent de réapparaître lors des prochaines années. Il faudra prendre d'autres mesures par la suite. Nous ne pouvons pas mettre en péril la santé des salariés.

Monsieur Ressources Humaines : La santé des salariés est l'une de nos préoccupations majeures figurez-vous. En aucun cas, nous faisons preuve d'attentisme sur ce point, sachez-le. Nous devons tous travailler dans le même sens pour veiller au bien-être des collaborateurs.

PRISE DE NOTES

RÉDIGE VOS COMPTES RENDUS

Compte rendu style direct (6 pages de compte rendu par heure de réunion)

1. Quelles sont les mesures prises face aux fortes chaleurs ?

Monsieur Ressources Humaines : Des mesures seront mises en place suite aux fortes températures prévues ces prochains jours. Nous allons atteindre les 40 degrés jeudi après-midi. Nous procéderons donc à une distribution d'eau dès 9h. Les pauses seront également allongées de 5 minutes, tant le matin que l'après-midi. Le taux d'humidité est également très élevé. Toutes les mesures de précaution seront donc prises. Nous envisageons d'ailleurs de décaler les horaires de travail lors des prochaines semaines, quitte à commencer 1 heure plus tôt le matin. Nous ne pouvons pas nous permettre de prendre le moindre risque.

Monsieur Y (CSE) : Ne pas vous permettre de prendre le moindre risque, vous dites ? C'est en contradiction avec ce que vous faites. Les températures étaient déjà très élevées la semaine dernière, et vous n'avez pas allongé les pauses. Les salariés ne travaillent pas dans de bonnes conditions. Ne vous étonnez pas que la production en subisse les conséquences. Nous sommes déjà dans une situation difficile en termes de productivité, alors ne vous étonnez pas que cela ne marche pas.

Monsieur Ressources Humaines : Nous respectons les normes en vigueur. Nous avons toujours procédé de la sorte. Les pauses seront allongées, et une distribution d'eau se fera le matin. Nous sommes loin de ne pas être attentif à la situation.

Monsieur Y (CSE) : Nos bâtiments ne sont malheureusement pas adaptés à ces températures. Ces fortes chaleurs risquent de réapparaître lors des prochaines années. Nous ne pouvons pas mettre en péril la santé des salariés.

Monsieur Ressources Humaines : La santé des salariés est l'une de nos préoccupations majeures. En aucun cas, nous faisons preuve d'attentisme sur ce point. Nous devons tous travailler dans le même sens pour veiller au bien-être des collaborateurs.

PRISE DE NOTES

RÉDIGE VOS COMPTES RENDUS

Synthèse style direct (3 pages de compte rendu par heure de réunion)

1. Quelles sont les mesures prises face aux fortes chaleurs ?

Monsieur Ressources Humaines : Des mesures seront mises en place suite aux fortes températures prévues ces prochains jours. Nous procéderons notamment à une distribution d'eau dès 9h. Les pauses seront également allongées de 5 minutes. Nous envisageons de décaler les horaires de travail lors des prochaines semaines. Nous ne pouvons pas nous permettre de prendre le moindre risque.

Monsieur Y (CSE) : Ne pas vous permettre de prendre le moindre risque ? C'est en contradiction avec ce que vous faites. Les températures étaient déjà très élevées la semaine dernière, et vous n'avez pas allongé les pauses. Nous sommes dans une situation difficile en termes de productivité, alors ne vous étonnez pas que cela ne marche pas.

Monsieur Ressources Humaines : Nous respectons les normes en vigueur. Nous avons toujours procédé de la sorte. Les pauses seront allongées, et une distribution d'eau se fera le matin.

Monsieur Y (CSE) : Nos bâtiments ne sont malheureusement pas adaptés à ces températures. Nous ne pouvons pas mettre en péril la santé des salariés.

Monsieur Ressources Humaines : La santé des salariés est l'une de nos préoccupations majeures. En aucun cas, nous faisons preuve d'attentisme. Nous devons tous travailler dans le même sens pour veiller au bien-être des collaborateurs.

PRISE DE NOTES

RÉDIGE VOS COMPTES RENDUS

Abrégé style direct (1 page de compte rendu par heure de réunion)

1. Quelles sont les mesures prises face aux fortes chaleurs ?

Monsieur Ressources Humaines : Des mesures seront mises en place suite aux fortes températures de ces prochains jours. Nous procéderons à une distribution d'eau, et les pauses seront allongées de 5 minutes.

Monsieur Y (CSE) : Vous êtes en contradiction avec ce que vous faites. Vous n'avez pas allongé les pauses la semaine dernière.

Monsieur Ressources Humaines : Nous respectons les normes en vigueur. Nous devons tous travailler dans le même sens pour veiller au bien-être des collaborateurs.

PRISE DE NOTES

RÉDIGE VOS COMPTES RENDUS

Retranscription style indirect (11 pages de compte rendu par heure de réunion)

1. Quelles sont les mesures prises face aux fortes chaleurs ?

Monsieur Ressources Humaines indique que des mesures seront mises en place suite aux fortes températures prévues ces prochains jours. Les 40 degrés seront atteints jeudi après-midi. Ce sera du jamais vu. L'entreprise procédera donc à une distribution d'eau dès 9h. Les pauses seront également allongées de 5 minutes, tant le matin que l'après-midi. Le taux d'humidité est également très élevé. Toutes les mesures de précaution seront donc prises. La Direction envisage d'ailleurs de décaler les horaires de travail lors des prochaines semaines, quitte à commencer 1 heure plus tôt le matin. Il faut être vigilant sur ce point. L'entreprise ne peut pas se permettre de prendre le moindre risque.

Monsieur Y (CSE) s'étonne de ces propos. L'entreprise ne peut pas se permettre de prendre le moindre risque ? C'est en contradiction avec ce qu'elle fait. Les températures étaient déjà très élevées la semaine dernière, et la Direction n'a pas allongé les pauses. Les salariés ne travaillent pas dans de bonnes conditions. Il ne faut pas que la Direction s'étonne que la production en subisse les conséquences. La société est déjà dans une situation difficile en termes de productivité, alors la Direction ne devra pas s'étonner par la suite que cela ne marche pas.

Monsieur Ressources Humaines explique que les normes en vigueur sont respectées. La Direction a toujours procédé de la sorte. Les pauses seront allongées, et une distribution d'eau se fera le matin. L'entreprise est loin de ne pas être attentive à la situation.

Monsieur Y (CSE) affirme que les bâtiments ne sont malheureusement pas adaptés à ces températures. Ces fortes chaleurs risquent de réapparaître lors des prochaines années. Il faudra prendre d'autres mesures par la suite. Il ne faut pas mettre en péril la santé des salariés.

Monsieur Ressources Humaines souligne que la santé des salariés est l'une des préoccupations majeures de la Direction. En aucun cas, l'entreprise ne fait preuve d'attentisme sur ce point. Tous les membres de la société doivent travailler dans le même sens pour veiller au bien-être des collaborateurs.

PRISE DE NOTES

RÉDIGE VOS COMPTES RENDUS

Compte rendu style indirect (6 pages de compte rendu par heure de réunion)

1. Quelles sont les mesures prises face aux fortes chaleurs ?

Monsieur Ressources Humaines indique que des mesures seront mises en place suite aux fortes températures prévues ces prochains jours. Les 40 degrés seront atteints jeudi après-midi. L'entreprise procédera donc à une distribution d'eau dès 9h. Les pauses seront également allongées de 5 minutes, tant le matin que l'après-midi. Le taux d'humidité est également très élevé. Toutes les mesures de précaution seront donc prises. La Direction envisage d'ailleurs de décaler les horaires de travail lors des prochaines semaines, quitte à commencer 1 heure plus tôt le matin. L'entreprise ne peut pas se permettre de prendre le moindre risque.

Monsieur Y (CSE) s'étonne de ces propos. L'entreprise ne peut pas se permettre de prendre le moindre risque ? C'est en contradiction avec ce qu'elle fait. Les températures étaient déjà très élevées la semaine dernière, et la Direction n'a pas allongé les pauses. Les salariés ne travaillent pas dans de bonnes conditions. Il ne faut pas que la Direction s'étonne que la production en subisse les conséquences. La société est déjà dans une situation difficile en termes de productivité, alors la Direction ne devra pas s'étonner par la suite que cela ne marche pas.

Monsieur Ressources Humaines explique que les normes en vigueur sont respectées. La Direction a toujours procédé de la sorte. Les pauses seront allongées, et une distribution d'eau se fera le matin. L'entreprise est loin de ne pas être attentive à la situation.

Monsieur Y (CSE) affirme que les bâtiments ne sont malheureusement pas adaptés à ces températures. Ces fortes chaleurs risquent de réapparaître lors des prochaines années. Il ne faut pas mettre en péril la santé des salariés.

Monsieur Ressources Humaines souligne que la santé des salariés est l'une des préoccupations majeures de la Direction. En aucun cas, l'entreprise ne fait preuve d'attentisme sur ce point. Tous les membres de la société doivent travailler dans le même sens pour veiller au bien-être des collaborateurs.

PRISE DE NOTES

RÉDIGE VOS COMPTES RENDUS

Synthèse style indirect (3 pages de compte rendu par heure de réunion)

1. Quelles sont les mesures prises face aux fortes chaleurs ?

Monsieur Ressources Humaines indique que des mesures seront mises en place suite aux fortes températures prévues ces prochains jours. L'entreprise procédera donc à une distribution d'eau dès 9h. Les pauses seront également allongées de 5 minutes. La Direction envisage de décaler les horaires de travail lors des prochaines semaines. L'entreprise ne peut pas se permettre de prendre le moindre risque.

Monsieur Y (CSE) s'étonne de ces propos. L'entreprise ne peut pas se permettre de prendre le moindre risque ? C'est en contradiction avec ce qu'elle fait. Les températures étaient déjà très élevées la semaine dernière, et la Direction n'a pas allongé les pauses. La société est dans une situation difficile en termes de productivité, alors la Direction ne devra pas s'étonner par la suite que cela ne marche pas.

Monsieur Ressources Humaines explique que les normes en vigueur sont respectées. La Direction a toujours procédé de la sorte. Les pauses seront allongées, et une distribution d'eau se fera le matin.

Monsieur Y (CSE) affirme que les bâtiments ne sont malheureusement pas adaptés à ces températures. Il ne faut pas mettre en péril la santé des salariés.

Monsieur Ressources Humaines souligne que la santé des salariés est l'une des préoccupations majeures de la Direction. En aucun cas, l'entreprise ne fait preuve d'attentisme. Tous les membres de la société doivent travailler dans le même sens pour veiller au bien-être des collaborateurs.

PRISE DE NOTES

RÉDIGE VOS COMPTES RENDUS

Abrégé style indirect (1 page de compte rendu par heure de réunion)

1. Quelles sont les mesures prises face aux fortes chaleurs ?

Monsieur Ressources Humaines indique que des mesures seront mises en place suite aux fortes températures prévues ces prochains jours. L'entreprise procédera donc à une distribution d'eau, et les pauses seront allongées de 5 minutes.

Monsieur Y (CSE) s'étonne de ces propos. C'est en contradiction avec ce que l'entreprise fait. La Direction n'a pas allongé les pauses la semaine dernière.

Monsieur Ressources Humaines explique que les normes en vigueur sont respectées. Tous les membres de la société doivent travailler dans le même sens pour veiller au bien-être des collaborateurs.